

Publié le 11.04.2024

ID: 022-200067981-20240326-DEL2024_03_038-BF



Département des Côtes d'Armor GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 26 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BANIEL Pascal (suppléant); BEGUIN Jean-Claude; BERNARD Joseph; BILLAUX Béatrice; BOUILLENNEC Rachel; BURLOT Gilbert; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPE Fanny; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; CORBEL Samuel (suppléant); DOYEN Virginie; DUPONT Frédéric; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GAUTIER Guy; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; JEGOU Christelle (suppléante); JOBIC Cyril; KERHERVE Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GALL Annie; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Yannick; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE LAY Tugdual; LE MARREC François; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PONTIS Florence; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; ROPERS Laure (suppléante); SALOMON Claude; SAMSON-RAOUL Caroline; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe; GOUAULT Jacky à CHAPPÉ Fanny; GRAEBER Sophie à DOYEN Virginie; HERVÉ Gildas à CONNAN Guy; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent; PAGNY Gilles à CONNAN Josette; PARISCOAT Dominique à LE MEUR Frédéric; PRIGENT Christian à LE GAOUYAT Samuel; RASLE-ROCHE Morgan à RANNOU Hervé; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUCHER Gaëlle; BOULANGER Servane; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; DUMAIL Michel; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; LE LAY Alexandra; PRIGENT Jean-Yvon; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie; LE MEAUX Vincent.

Nombre de conseillers en exercice :	88 Titulaires - 43 suppleants

 Présents
 62

 Procurations
 13

 Votants
 75

 Absents
 13

<u>Date d'envoi de la convocation</u> : Mercredi 13 mars 2024 Secrétaire de séance Hervé RANNOU



Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11.04.2024

ID: 022-200067981-20240326-DEL2024_03_038-BF

DEL2024-03-038

Délibération

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.2313-1 et suivants, R2313-1 et suivants ;

Vu les budgets primitifs concernant l'exercice 2023 et ses décisions modificatives ;

Vu le compte financier unique établi de concert par l'ordonnateur et le comptable, et certifié conforme par le directeur départemental des finances publiques ;

Vu le rapport de présentation ;

Considérant que les résultats, globaux et par section, ont été validés par le comptable public dans le cadre de la nouvelle procédure d'élaboration du compte financier unique ;

Résultats du budget annexe des services à caractère industriel et commercial, budget ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

	BUDGET SPANC
Section de fonctionnement	
Résultat net comptable de l'exercice 2023	+ 13 707,88 €
Résultat comptable reporté de l'exercice antérieur	-231 330,80 €
Résultat comptable de clôture 2023	-217 622,92 €
Section d'investissement	
Solde de la section d'investissement de l'exercice 2023	+ 3 480,95 €
Solde antérieurs de la section d'investissement reportés	+ 129 177,98 €
Solde d'exécution de clôture de la section d'investissement 2023	+ 132 658,93 €

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT;

Hors de la présence de Monsieur Vincent LE MEAUX, Président et sous la Présidence de Claudine GUILLOU, Vice-présidente, entendu l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Donne acte de la présentation faite du compte financier unique 2023 ;
- Approuve le compte financier unique du budget annexe ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF;
- Approuve la présentation des résultats suivants ;
- Constate un résultat comptable de clôture en section de fonctionnement déficitaire à hauteur de - 217.622,92 €;
- Constate un solde excédentaire de la section d'investissement en clôture de + 132.658,93 €.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, La Vice-présidente,

Claudine GUILLOU

Le Secrétaire de séance, Hervé RANNOU

DE L'ARMOR À L'ARGOAT